

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4015 - Vendredi 03 Décembre 2021 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE :

L'ancien vice-président Djaffar est rentré aux Comores



Djaffar Ahmed Said Hassane
ancien vice-président de l'Union.

VARIANT OMICRON :

**"Pas de fermeture des frontières
pour le moment"**

LIRE PAGE 5

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Décembre 2021**

Lever du soleil:

05h 30mn

Coucher du soleil:

18h 19mn

Fadjr : 04h17mn

Dhouhr : 11h 59mn

Ansr : 15h 34mn

Maghrib: 18h 22mn

Incha: 19h 36mn



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le projet RCIP 4 octroie 75 ordinateurs portables à l'UDC

Le gouvernement comorien par le biais du projet RCIP-4 a remis hier jeudi 75 ordinateurs portables à l'administration de l'Université des Comores. Cet appui permettra de renforcer et faciliter les travaux en matière d'informatique, et surtout en cette période difficile de crise sanitaire dominée par les vidéo-conférence et le télétravail.

Pour mieux renforcer et améliorer le système informatique de l'université des Comores, le gouvernement à travers le projet RCIP-4 a octroyé un lot de 75 ordinateurs portables à l'administration de l'université des Comores. Cela permettra à cette administration de travailler dans les meilleures conditions, mais aussi les aider à accéder rapidement dans le monde d'aujourd'hui dominé par le numérique. « Nous sommes là au nom du gouvernement et le projet RCIP-4 pour vous remettre ces ordinateurs portables. Ces outils sont destinés à votre administration, sachant qu'on ne va pas s'arrêter là. Nous comptons mettre en place une



connexion de haut débit durant une année. On a déjà engagé une discussion avec la société nationale de télécommunications Comores Télécom en vue de voir comment cela va se faire. C'est juste une question de temps. D'ici peu, vous aurez cette connexion de haut débit », indique Amina Abdallah, la coor-

donatrice du projet.

Ce projet financé par la Banque Mondiale a toujours apporté son appui dans le domaine des télécommunications à travers le pays. Ce n'est pas la première fois qu'il a octroyé des matériels informatiques ou numériques à l'Université des Comores. « L'année dernière, nous

avons accordé 80 tablettes à l'Institut Universitaire de Technologie (IUT). Ces appareils les aideront aussi dans leur travail numérique. D'autres institutions ont aussi bénéficié des kits informatiques », rappelle-t-elle.

Cette dernière demande aux responsables universitaires de faire

un bon usage et de transparence de ces outils. « Nous allons passer au moins deux fois par an pour voir si tout va dans les normes et que les ordinateurs ne sont pas abîmés ou que rien ne manque. Nous espérons que vous ferez preuve de maturité et responsabilité afin que ces derniers restent en bon état et surtout les utiliser pour les travaux de l'université », avance-t-elle.

De son côté, le président de l'Université des Comores Ibouroi Ali Toibibou a tenu à remercier le projet RCIP-4 pour ce geste. « Vous savez tous, que le monde d'aujourd'hui est focalisé sur le numérique et la digitalisation. Et avec ces ordinateurs portables, ça va doubler notre façon de travailler. Sachez qu'on a beaucoup échangé pro-activement avec l'ANADEN sur ce domaine numérique. Je pense qu'à l'arrivée de ce lot d'ordinateurs, les choses vont évoluer », indique-t-il.

Nassuf Ben Amad

**BANQUE DE L'ANNÉE 2021**

Après avoir reçu le trophée de la banque la plus innovante en 2019 par International Finance Magazine, l'Exim Bank Comores a gravi un échelon en gagnant le titre de la meilleure Banque de l'année 2021 aux Comores. Ce trophée a été décerné par The Banker, un éditorial du Financial Times basé à Londres qui est aujourd'hui le quotidien financier et économique de référence mondiale.

Nos vifs remerciements vont à l'encontre de nos clients pour leur fidélité et la confiance qui nous ont toujours témoignés durant toute ces années. Nous tenions également à remercier nos employés pour leur travail acharné et dévouement dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes.

La Direction

POLITIQUE :

L'ancien vice-président Djaffar est rentré aux Comores

Gracié par le chef de l'État Azali Assoumani sept mois plus tôt, l'ancien vice-président Djaffar Ahmed Said est rentré aux Comores hier jeudi 2 décembre,

après trois ans d'exil.

C'est sans doute la grâce présidentielle dont il a bénéficié au mois de mai dernier

qui a rendu possible ce retour à la maison. L'ancien vice-président Djaffar Ahmed Said est rentré à Moroni ce jeudi 2 décembre à bord du vol d'Ethiopian Airlines qui a atterri à l'aéroport de Hahaya à 14h passées, en provenance de la France. Il est rentré sept mois après avoir été gracié de la totalité de ses peines par le chef de l'État.

Élu avec Azali Assoumani en 2016 pour un mandat de 5 ans, le vice-président Djaffar Ahmed Said était tombé en disgrâce après avoir fait une déclaration publique au cours de laquelle il a vertement critiqué le chef de l'État et le processus des réformes constitutionnelles, dont le referendum aura lieu un mois plus tard, soit le 30 juillet 2018. Cette position a provoqué un

remaniement ministériel. Celui qui était en charge de l'Économie, de l'Énergie et des Investissements entre autres portefeuilles, est dépouillé de ses attributions pour être placardisé à la Cohésion sociale à inaugurer les chrysanthèmes.

Alors qu'Azali Assoumani fait son petit bonhomme de chemin vers les élections anticipées de mars et avril 2019, la justice a émis le 7 septembre un mandat d'arrêt international à l'encontre de l'ancien vice-président « pour des faits d'attentats et complot contre la sureté de l'État ». Seulement, Djaffar Ahmed Said avait déjà rejoint la Tanzanie cinq jours plus tôt. Le lendemain, le ministère des Affaires étrangères a porté à la connaissance des missions diplomatiques que les passe-

ports diplomatiques de l'ex vice-président étaient « annulés » et que par conséquent, ils « ne doivent plus être acceptés comme titres de voyage ».

En décembre 2018, jugé par contumace, il est condamné à la perpétuité. A son arrivée aux Comores ce jeudi 2 décembre, M.Dajffar est allé se recueillir sur la tombe de sa mère décédée dans un hôpital parisien en avril 2019. Un moment qui a sans doute fait ruminer des souvenirs douloureux à celui qui n'a pas eu droit d'accompagner la dépouille de Paris jusqu'à sa dernière demeure à Itsandra, sa ville natale.

TM



SOCIÉTÉ

Des psychiatres en mission d'exploration au CHRI de Fomboni

Mercredi dernier, le Centre hospitalier de référence insulaire (CHRI) de Fomboni a reçu une mission des psychiatres et médecin pédiatre venant de l'île de La Réunion et de Mayotte. L'objectif c'est de faire un état des lieux du CHRI et s'enquérir de ses besoins.

Dans le cadre du plan de développement France-Comores dans le domaine de la santé, une mission de praticiens français est accueillie mercredi dernier au CHRI de Fomboni. Et ce, après le CHRI de Hombo et le CHN El-Maarouf. La mission est composée d'un médecin pédiatre et de trois infirmières psychiatres pour un travail d'exploration. M. Maubisseau Frédéric, Fuget Anne Cécile, Wattec Alexandre et Heitzmanne Emmanuel sont venus faire un état des lieux et s'enquérir des besoins de ces structures en

matière de santé mentale. La réunion a vu la participation du responsable du service d'écoute, le major de la maternité et de la pédiatrie.

Le pays a besoin de la psychiatrie mais aussi de la psychologie a-t-on constaté. C'était l'occasion pour le service d'écoute chargé de la prise en charge des enfants victimes de violence d'émettre leurs doléances. Des besoins urgents d'appui en psychologue et renforcement de capacité en psychosocial au service d'écoute ont été formulée.

La recrudescence des actes de viols ces derniers temps dans le pays interpelle toutes les associations pour la protection de l'enfant. L'association Faina a toujours exprimé ce besoin d'un psychologue et des formations en psychosocial qui font énormément défaut dans toutes les structures de l'île. Et une formation est incessamment attendue en ce mois de décembre pour poursuivre



re celle déjà initiée il y a quelques mois par une autre psychologue au bénéfice de l'association Faina, Croissant rouge et autres.

« Nous avons appris par exem-

ple qu'un enfant victime d'un viol ne doit pas être forcé à répondre des questions ni à être interrogé devant deux ou plusieurs personnes. Des notions de base que beaucoup igno-

rent » déplore un membre du Croissant rouge qui avait bénéficié de cette première formation en psychologie de base.

Riwad

SUSPENSION DU DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Quand Ali Mohamed Ali est tout près de la porte de sortie

Suspendu de ses fonctions il y a quelques semaines par le ministre de l'éducation nationale, Ali Mohamed Ali s'est vu récemment retirer ses prérogatives, à commencer par son moyen de transport et ses droits administratifs.

Tout commence à s'effondrer pour Ali Mohamed Ali, au point de croire que son chapitre tire à fin. Après sa résistance contre la décision de son supérieur hiérarchique qui n'est autre que le ministre de l'éducation nationale Djaffar Salim Allaoui, ce dernier commence déjà à frapper avec son sceptre. Récemment, l'ancien directeur de l'enseignement supérieur Ali

Mohamed Ali s'est vu retirer son moyen de transport et ses droits administratifs. En parlant du transport, Ali Mohamed Ali avait à



sa disposition un véhicule d'Etat qui lui permettait de rejoindre son bureau à l'heure. Ce véhicule est en occurrence confisqué sur ordre ministériel.

Sur le plan administratif, Ali Mohamed Ali continue de manifester sa présence au ministère de l'éducation mais ses activités administratives sont désormais assurées pas le secrétaire général du ministère. Cette situation laisse comprendre que si le ministre de l'éducation avait le dernier mot pour déchoir définitivement Ali Mohamed Ali, la présence de ce dernier au ministère serait inopérante. Car le directeur de l'enseignement supérieur est nommé par un décret et c'est un autre décret présidentiel qui peut le démettre de

ses fonctions.

Toutefois le ministre en tant que patron des lieux peut suspendre les activités de son employé nommé par décret mais ne peut le renvoyer en cas de désaccord. Pour rappel, l'ex directeur de l'enseignement supérieur est suspendu pour avoir distribué sans l'ordre du ministre des bourses scolaires et pour avoir imposé à ces étudiants une compagnie aérienne spécifique. Ces deux motifs et le fait de désobéir à la décision du ministre (la suspension) lui attirent la foudre de Sarkozy qui semble tout faire pour imposer son autorité.

Kamal Gamal

ENVIRONNEMENT

L'oiseau Colombar Maïtsou endémique de Mohéli est menacé d'extinction

Le Colombar Maïtsou, appelé aussi pigeon vert, est une espèce endémique de Mohéli. Protégée par le Parc National de Mohéli (PNM), cette espèce est gravement menacée d'extinction. Kasper Berg, un expert Danois passionné par la nature séjourne à Mohéli pour étudier et se documenter sur cette espèce.



Le Colombar maïtsou appelé scientifiquement « *Treron australis* » et pigeon Vert en français est un oiseau qui appartient à la famille des Columbidae. Il se trouve à Madagascar et aux Comores notamment sur l'île de Mohéli. Il habite dans les forêts plaines humides et les forêts sèches subtropicales ou tropicales de Mohéli. Mesurant près de 32 centimètres d'envergure et peut peser

dans les 180 à 240 g, cette espèce est endémique de l'île de Djumbé Fatma.

Jusqu'à présent, selon les experts du PNM, aucune étude n'est réalisée pour connaître le nombre

exact d'individus dans l'île. Toutefois, sa rareté dans ses milieux d'habitat reste de plus en plus inquiétante chez les écologistes de la place. « Il est très rare de croiser le pigeon vert dans une forêt. Cette

situation nous a permis de prendre une décision d'urgence pour assurer la survie de cette espèce » souligne Moussa Ben Anthoy, botaniste du Parc National de Mohéli. Cette espèce comme tant d'autres, selon Ben Anthoy, est gravement menacée d'extinction dans l'île. Plusieurs facteurs expliquent cette extinction. D'abord la destruction de son habitat par le processus de la déforestation mais aussi les pressions humaines à part le changement climatique qui dérange de plus en plus la chaîne alimentaire.

« Le pigeon vert est une espèce endémique de Mohéli et protégé par le PNM. D'ailleurs il est classé par l'Union Internationale de la Conversation de la Nature IUCN dans la catégorie des espèces en danger d'extinction » précise Moussa Ben Anthoy. Vu le statut

actuel de cet oiseau, un expert Danois connu sous le nom de Kasper Berg passionné par la nature séjourne à Mohéli pour étudier et se documenter sur cette espèce. Une occasion aussi pour étudier d'autres espèces endémiques des Comores pour aider à les protéger.

Mohéli regorge de plusieurs richesses aussi bien faunistiques que floristiques. « Mener des études élargies sur la faune des Comores permettrait de mieux protéger notre environnement » dit-il. Après « Moina Nyamba » petite tortue à Itsamia et « Moina Ndema » petite Roussette de Livinguiston à Ouallah, l'on se demande qui des localités de l'île va prendre le nom de « Moina Ndiwa » Colmbar maïtsou pour s'identifier et se glorifier ?

Riwad

FUITE DES RESCAPÉS AFRICAINS

8 policiers suspendus ont plaidé leur cause devant Anissi

Ce jeudi les huit policiers suspendus de leurs fonctions par le directeur général de la police le 20 novembre dernier se sont présentés chez le gouverneur Anissi Chamsidine pour espérer un soutien. Ces derniers sont accusés d'avoir aidé trois des cinquante six rescapés africains arrêtés à Bambao Mtsanga par la garde-côte en septembre dernier à prendre la fuite.

Dans une note de service signée le 20 novembre dernier, le directeur général de la police Abdel-Kader Mohamed a suspendu 8 policiers en attendant leur radiation. Les agents Ali Sambu, Martaliosse Youssouf, Ousseni Baco Bacar, Kamal Eddine Abdoul-Wahedj, Roihim Anli, Anziza Abdallah, Anchikati Ali et Roihaba Ali sont tous accusés d'avoir aidé trois des cinquante six rescapés africains arrêtés à Bambao Mtsanga par la garde-côte en septembre dernier à prendre la fuite.

Cette note signée le 20 novembre dernier est accompagnée d'un rapport de la direction régionale de la police du 13 novembre 2021, quelques jours après l'évasion des trois personnes.

Ce jeudi, ces policiers se sont présentés devant le gouverneur de l'île de Ngazidja pour s'expliquer et demander son soutien dans cette affaire. Martaliosse Youssouf, porte-parole des policiers suspendus plaide non-coupables devant le gouverneur et indique que « leur sort serait hâtivement décidé alors que l'enquête serait en cours ». Ce dernier demande au chef de l'exé-

cutif de l'île de plaider pour leur cause.

En attendant la radiation définitive de ces agents, on rappelle que trois femmes sur huit sont concernées. Et du côté du Gouverneur Anissi Chamsidine, son chargé de communication Ahmedine Combo alias Mdukuwa montre que « le chef de l'exécutif n'a rien dit à propos du sujet. Il a grandement ouvert les oreilles et entendu les doléances ». En tout, 8 est le nombre des policiers suspendus de leurs fonctions après avoir fait 11 jours de prison.

Nabil Jaffar



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de son programme de renforcement organisationnel et de développement institutionnel, la Caritas Comores recrute un(e) Responsable Administratif (ve) et Financier(ère), un chirurgien-dentiste et souhaite contracter avec un cabinet spécialisé dans la finance. Ce dernier aura pour mission principale d'appuyer la Caritas Comores dans la mise en œuvre des réformes sur son système de gestion administratif et financière.

I. Dossiers à fournir :

Responsable administratif(ve) et financier(ère) ; et chirurgien-dentiste

* Une lettre de motivation adressée au Secrétaire Exécutif de la Caritas Comores

* Un Curriculum vitae
* Des copies des Diplômes ou

Attestation des Diplômes ;

* Une copie de certificat de travail ;
* Une copie de pièce d'identité en cours de validité ;

Cabinet spécialisé dans la finance

* Une lettre de motivation adressée au Secrétaire Exécutif de la Caritas Comores
* Un CV détaillé décrivant l'expérience dans des programmes d'encadrement
* Une offre technique détaillant la méthodologie à suivre pour la réalisation des tâches assignées
* Une offre financière.

Lieux d'affectation :

→ Le responsable administratif et financier sera basé au secrétariat exécutif de Caritas Comores, Moroni mission catholique et le chirurgien-dentiste sera affecté au centre de santé Sœur Colette de Moroni

→ Le cabinet en finance travaillera au niveau du secrétariat exécutif de Caritas Comores.

Dépôt des dossiers :

Les Candidats qui remplissent les conditions requises sont invités à présenter leurs dossiers de candidature sous pli fermé comportant la mention « recrutement de 'Titre du poste' » au bureau du Secrétaire Exécutif de la Caritas Comores ou à les envoyer par email à l'adresse suivante : se20.caritascom@gmail.com avec copie à saidoubrahim1975@yahoo.fr au plus tard, le 09 Décembre 2021 à 14h00

NB : les TDRs complets sont disponibles au niveau du secrétariat Exécutif de Caritas Comores. Ils peuvent également être obtenus, après demande, aux adresses citées ci-dessus.

La Gazette des Comores l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216
Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21 ou 333
26 76

E-mail:

la_gazette@comoreste-lecom.km

VARIANT OMICRON :

"Pas de fermeture des frontières pour le moment"

A la sortie de l'interministériel, le pays dit suivre les instructions de l'OMS. Par contre, la coordination vise à renforcer les mesures barrières déjà en vigueur à savoir le port de masque, la distanciation sociale mais également le dépistage de masse afin d'identifier des nouveaux cas.



La coordination nationale anti-Covid a annoncé à la presse que le pays suit de près la situation sanitaire dans le monde et dit se conformer aux instructions de l'Organisation Mondiale de la Santé. C'est ce qui est sorti de l'interministériel de ce jeudi 02 décembre 2021. « Nous n'allons pas fermer les frontières, nous suivons les instructions de l'OMS. L'organisation dit miser sur la vigilance, qu'il ne faut pas fermer les frontières. Il est vrai que les pays sont souverains, mais nous suivons

les recommandations de l'OMS car ce sont eux les experts », rassure le docteur Ridhoine Mohamed, membre de la coordination nationale anti-Covid, avant d'ajouter que « le pays sera bientôt doté d'un outil de séquençage pour identifier les for-

mes de variant possibles ».

En ce qui concerne le variant Omicron, le pays se veut vigilant et compte renforcer les mesures déjà en vigueur à savoir le port de masque et la distanciation physique. Egalement, le dépistage de masse

afin d'identifier les personnes porteuses du virus. Le porte-parole de la coordination, Dr Djibir Ibrahim a fait le point sur la situation épidémiologique dans le monde, surtout avec l'arrivée des différents variants notamment Omicron. Il recommande de renforcer la vaccination. « Nous allons surtout encourager la vaccination et le dépistage systématique pour identifier des nouveaux cas. Nous allons renforcer les mesures barrières, le port de masque, la distanciation sociale. C'est de cette manière que nous sortirons de l'impasse et que nous pourrions reprendre nos activités respectives », avance-t-il.

Au total, 244 cas à Mohéli depuis le 29 septembre dernier à ce jour. Selon le dernier bulletin du mercredi 01 décembre, le pays a enregistré 13 nouveaux cas dont 12 à Mohéli et 01 à Ngazidja. Et bien que la coordination insulaire de

Mohéli rassure de pouvoir gérer la pandémie, la vigilance doit être de mise face à une population toujours inconsciente. En effet, dans les places publiques, dans les marchés, et dans les transports, les mesures barrières ne sont pas toujours suffisamment respectées.

Sur 331 prélèvements effectués sur l'île de Djumbe Fatima, 12 sont diagnostiqués positifs. L'île compte actuellement 45 cas actifs dont 43 suivis à domicile et 2 au CHRI Fomboni. A titre de rappel, ce nouveau variant qui a fait 2 décès en Union des Comores est de 40 à 60% plus contagieux que les autres et moins sensible aux anticorps neutralisant. Raison pour laquelle, les scientifiques font appel à la vaccination pour lutter contre les formes graves des variants.

Andjouza Abouheir

SANTÉ PUBLIQUE

La campagne de sensibilisation contre le diabète se poursuit à l'université

Après le dépistage de masse lancé le week-end dernier à Fomboni, place à la sensibilisation. L'ONG Santé diabète en collaboration avec la direction régionale de la santé a effectué lundi dernier une descente à l'université des Comores site de Djando. Le but est de conscientiser les étudiants sur le danger de cette maladie en vue d'une prévention saine.

Pour renforcer la prévention contre le diabète dans le pays, l'ONG Santé diabète multi-

plie les sensibilisations. Après le dépistage de masse réalisé à Fomboni la semaine dernière, l'équipe de cette ONG a effectué une descente à l'université des Comores annexe de Djando ce lundi. Et ce, en compagnie des journalistes locaux formés sur la sensibilisation de cette maladie et appuyé techniquement par la direction régionale de la santé. L'objectif principal est de sensibiliser au maximum les étudiants de l'université. Ils sont entre autres les étudiants de la faculté de Gestion et d'Administration Économique et Sociale(AES).

Après un long exposé fait par le docteur Rouchda Mohibaca sur les facteurs de risque du diabète dans le corps humain, suivi des conséquences de cette maladie dans le métabolisme de l'homme et les moyens préventifs, les étudiants ont pris la parole. Ils se sont exprimés pour demander plus d'éclaircissements et poser des questions liées à la maladie.

« De nos jours, 422 millions d'adultes souffrent de diabète, soit une personne sur onze qui est concerné. Cette maladie tue 1,5 millions de personnes chaque année et ce chiffre est croissant » apprend-t-on.

Il n'existe, selon Dr Rouchda, que deux options pour prévenir à cette maladie. En mangeant de façon équilibrée et pratiquer une activité physique régulière. « Il faut com-

mencer la journée par un vrai petit déjeuner varié et équilibré, se nourrir selon ses besoins et à l'heure régulière et fixe. Et surtout faire au moins 30 minutes d'activité physique par jour » précise-elle avant de reprendre que « il faut boire beaucoup d'eau en quantité suffisante et manger moins gras, moins sucré et moins salé ».

Riwad



Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

**Avis de recrutement**

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France au nom de la Réunion, Madagascar, Maurice et Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses États membres.

Si vous êtes motivés et prêts à relever des défis, la COI, pour son projet Veille Sanitaire - Réseau SEGA, est à la recherche de :

Un(e) Assistant(e) de Communication

Le dossier d'appel à candidatures peut être obtenu comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI (www.commissionoceanindien.org)
- Au Département des Ressources Humaines à l'adresse e-mail suivante : hr@coi-loc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **Jeu**di 23 décembre 2021 à **16h00 (heures de Maurice)**.

FOOTBALL, 2E JOURNÉE DE D1

Bonbon Ndjema se maintient, Djabal club fait une bonne démonstration

La deuxième journée du championnat a eu lieu le mercredi 01 décembre dans tous les stades de Ngazidja. Bonbon Ndjema a battu FC Hantsindzi 2 but à 0 et reconforte sa première place. De son côté, le FC Djabal Club a battu Elan club de Mitsoudje par 3 but à 1.

Ce mercredi s'est déroulé la deuxième journée du championnat de Ngazidja. Les grands clubs ont montré leurs capacités et leurs expériences. L'Union Sportive de Zilmadjou (Bonbon Ndjema), a largement battu FC Hantsindzi grâce à un double signé par Mohamed Youssouf dit Narcisse. Quant à FC Djabal club d'Icni, il a fait une bonne démonstration face à Elan club de Moroni. Les enfants de Mohamed Hamad alias Sedi ont montré qu'ils étaient chez eux. Ils ont battu le club de Mitsoudje par 3 buts à 1. « C'est la première fois que je travaille avec un club de D1. C'est une nouvelle expérience en tant que coach. Avec la mobilisation et la motivation des responsables de



notre équipe, il est nécessaire de ne pas faire un faux pas. On a fait une bonne entrée dans le championnat en battant Elan Club. Nous comptons garder ce rythme », montre Sedi, le coach de Djabal FC. Et d'a-

jouter que « mes joueurs sont confiant et une bonne connexion entre eux. On a un système de jeu, qu'on est en train d'installer. Notre souhait est d'être parmi les trois premiers ».

De son côté Nassem Sanfi alias (Africa), membre du staff d'Elan club a avoué qu'il avait une défaillance surtout au niveau de leur gardien. « On a encaissé deux buts dont le gardien pourrait inter-

venir. Après ce premier match, nous avons tiré des leçons et on va se préparer pour la prochaine journée », dit-il. Pour les autres clubs, Aventure de Wela Mitsamiouli a décroché sa première victoire 1-0 face Alizé fort de Salimani Hambou. Et JACM de Mitsoudje sort victorieux 2-0 à domicile face FC Malé. Dans la capitale Moroni, les verts Volcan club a difficilement battu Ngaya Club par 3 buts à 2.

Le match opposant l'Union Sportive de Ntsaoueni et Étoile des Comores qui devrait se jouer à Chamlé n'a pas eu lieu. Selon un responsable d'Étoile des Comores, des jeunes de Chamlé ont bloqué le match. Ils étaient assis au milieu du terrain. Les deux équipes étaient, les arbitres et le commissaire du match étaient tous présents, selon toujours ce responsable, mais ces jeunes n'ont pas bougé d'un seul doigt sur le terrain. Le pourquoi, on l'ignore. Bonbon Ndjema reste leader du championnat de Ngazidja après avoir gagné ces deux premiers matchs.

Nassuf Ben Amad



DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT

en vue de la sélection d'une firme ou d'un cabinet (service de consultants) pour un « contrat de service Communication & Visibilité du projet SWIOFish2-Régional »

Pays : MAURICE – Océan Indien

Nom du projet : SECOND SOUTH-WEST INDIAN OCEAN FISHERIES GOVERNANCE AND SHARED GROWTH PROJECT (SWIOFish2)

N° de prêt/n° de crédit/n° de don : IDA-Grant Number D1720

Titre de la mission : Contrat de service pour la communication et la visibilité du projet SWIOFish2

N° de référence SW2/Y4-C025

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du SECOND SOUTH-WEST INDIAN OCEAN FISHERIES GOVERNANCE AND SHARED GROWTH PROJECT (SWIOFish2) – Projet Régional et a l'intention d'affecter une partie du montant de financement à des services de consultant.

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent le contrat de service pour la communication et la visibilité du projet SWIOFish2, qui se déroulera à distance entre décembre 2021 et juin 2023 avec possibilités de missions sur les sites du projet (Cabo Verde, Guinée Bissau, São Tomé & Príncipe, Comores, Maurice, Madagascar, Maldives et Seychelles).

La mission du Consultant est de concevoir et développer la stratégie de communication et de visibilité du projet SWIOFish2 et d'assister le projet dans les produits liés à la communication, en particulier sur les activités de base (i) l'appui à la coordination entre les États insulaires en développement d'Afrique et de l'océan Indien (AIODIS) ; (ii) l'appui à la Fédération des Pêcheurs Artisansaux de l'Océan Indien nouvellement créée, FPAOI (Fédération des Pêcheurs Artisansaux de l'Océan Indien). Une version provisoire des termes de référence est disponible avec ce lien <https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y4-c025/>

3. La Commission de l'océan Indien (COI) invite maintenant les consultants (firmes ou cabinets) éligibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères de présélection du consultant sont les suivants : • être

une personne morale légalement constituée et enregistrée ; • ayant d'expérience pertinente dans la communication avec les parties prenantes dans la région de l'océan Indien occidental. Une expérience dans les pays AIODIS Atlantique serait un atout ; • être doté de réseaux solides avec des entreprises du secteur privé opérant dans AIODIS seront un avantage ; • possédant un portefeuille créatif et innovant (démontré par des exemples de produits de travail).

4. L'attention des consultants intéressés est attirée sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque mondiale : Sélection et emploi de Consultants dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'IDA par les emprunteurs de la Banque mondiale édition janvier 2011 révisée en juillet 2014 (« Directives des consultants »), énonçant la politique de la Banque mondiale sur les conflits d'intérêts.

5. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres entreprises sous la forme d'une coentreprise ou d'un sous-traitant afin d'améliorer leurs qualifications.

6. Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode « Sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC) » énoncée dans les Directives du Consultant.

7. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par email aux adresses ci-dessous avant le **Mercredi 8 décembre 2021 à 16h30 (heure mauricienne UTC+4)** :

E-mail : innocent.miada@coi-ioc.org et njiva.r@coi-ioc.org

Référence : " (SW2/Y4-C025) Service contract for Communication & Visibility of the SWIOFish2 project "